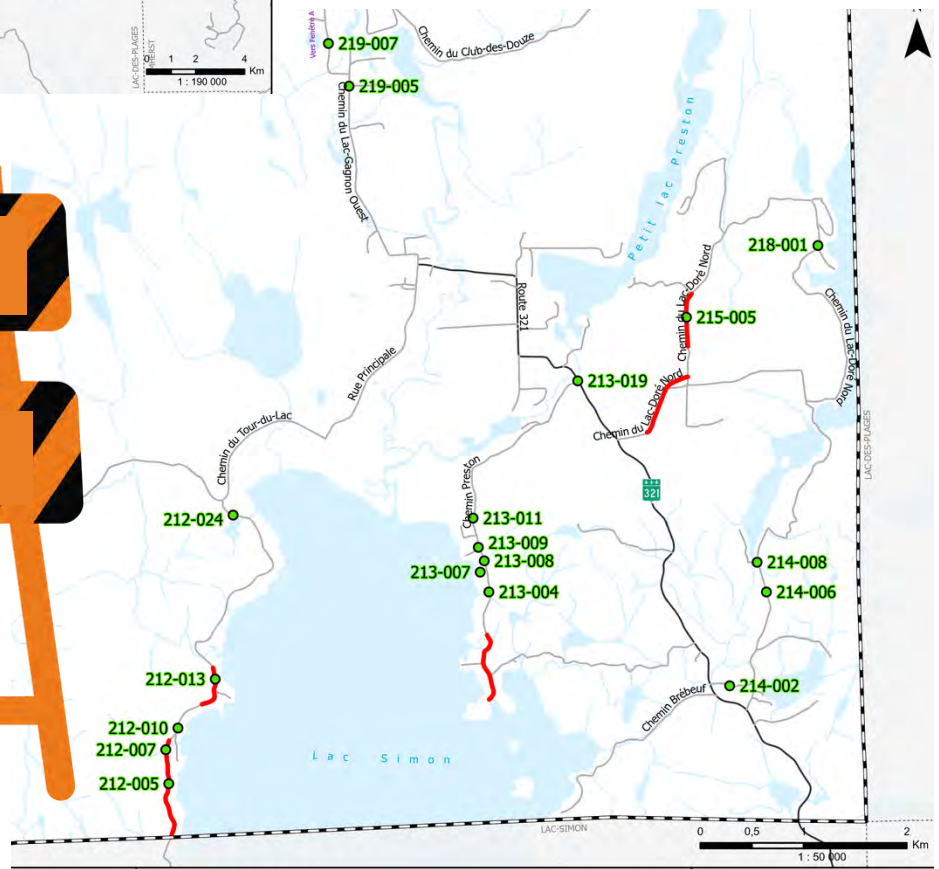
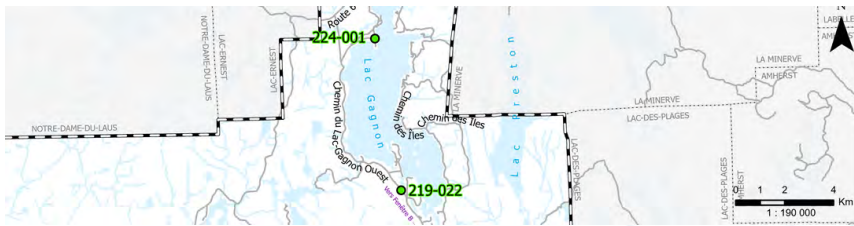


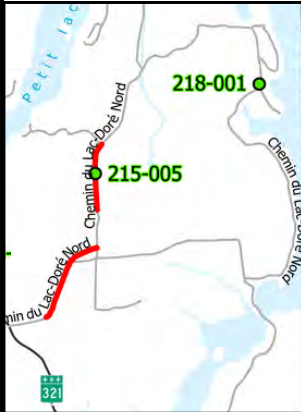
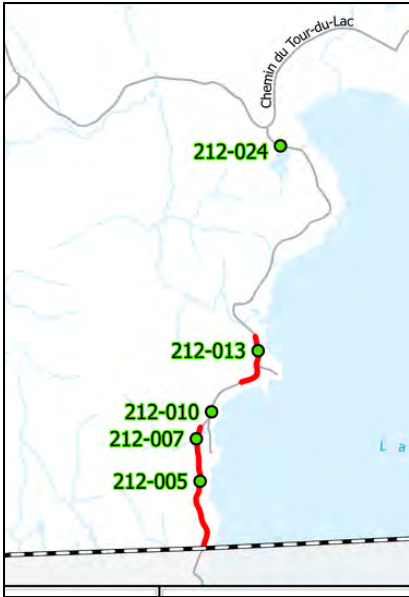
AVIS IMPORTANT AUX RÉSIDENTS

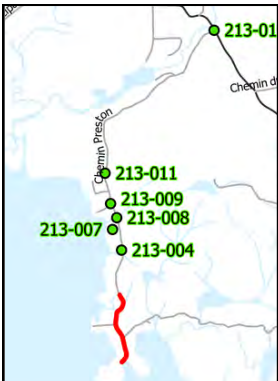
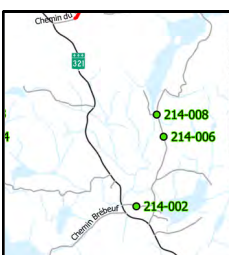
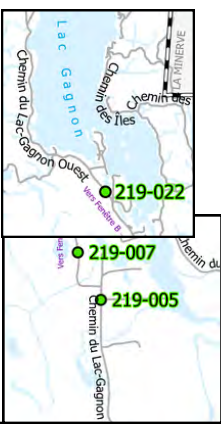
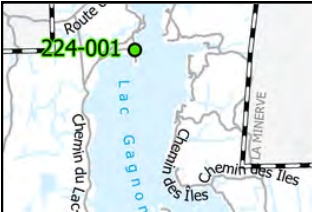
Travaux de remplacement de ponceaux – Fermeture temporaire de routes

La Municipalité de Duhamel souhaite vous informer que des travaux de remplacement de ponceaux sont prévus sur plusieurs chemins/routes sur le territoire de Duhamel.

En raison des contraintes physiques du site et afin d'exécuter les travaux de façon sécuritaire, certains chemin/routes **seront fermés à toute circulation automobile entre 7 h et 19 h.**



Route / Chemin		Ponceau no.	Date
Chemin du lac Doré Nord 	Du 1115 au 1359 Fermeture complète ou alternance avec lumière	218-001	Mardi 8 septembre
	Du 277 au 1359 Fermeture complète des chemins des Iris, des Jonquilles, du Croissant Doré et Des Violettes	215-005	Mercredi 9 septembre
Chemin du Tour-du-Lac 	Fermeture complète Chemin de détour prévu	212-005	Jeudi, vendredi 10 et 11 septembre
		212-007	Lundi, mardi 14 et 15 septembre
		212-010	Mercredi, jeudi 16 et 17 septembre
		212-013	Mardi 8 septembre
		212-024	Mercredi 9 septembre

Route / Chemin	Ponceau no.	Date
Chemin Preston 	Fermeture complète Du 482 au 800 + chemins Des Cyprès, Des Cèdres et Des sapins	213-004 Jeudi 10 septembre
	Fermeture complète avec fermeture voie de droite de la route 321	213-007 Vendredi 11 septembre
		213-019 Lundi, mardi 21 et 22 septembre
Chemin du lac Doré-Sud 	Du 348 au 379 + chemin Bosqué	214-008 Mercredi, jeudi 23 et 24 septembre
	Fermeture complète	214-002 Vendredi et lundi 25 et 28 septembre
Chemin du lac Gagnon 	Fermeture complète (intersection du ch. Potvin)	219-022 Jeudi, vendredi 10 et 11 septembre
	Fermeture complète ch. Potvin et fermeture direction Nord du ch. du lac Gagnon en alternance	219-005 Lundi 14 septembre
Chemin de la Grande Baie 	Du 5208 au 5844 Fermeture complète et circulation en alternance	224-001 Mardi, mercredi 15 et 16 septembre



Mesures de sécurité et consignes aux résidents

- **Services d'urgence** : Soyez assurés que l'accès pour les véhicules d'urgence (police, pompiers, ambulance) sera maintenu et garanti en tout temps durant la durée des travaux.
- **Réouverture dès que possible** : Les travaux sont planifiés pour limiter l'impact au maximum. La route sera réouverte à la circulation dès que l'état du chantier le permettra, même avant 19 h. Elle sera entièrement réouverte à la fin de chaque journée.
- **Stationnement de vos véhicules** : Si vous prévoyez devoir utiliser votre véhicule entre 7 h et 19 h, nous vous invitons à le garer à l'extérieur de la zone de chantier avant 7 h. Nous vous invitons à planifier vos déplacements en conséquence et à déplacer vos véhicules à l'extérieur de la zone touchée avant 7 h, au besoin.
- **Accès piétonnier sécurisé** : Si, pour toute urgence, vous vous trouvez dans l'obligation de traverser la zone de travaux, un passage piéton demeurera accessible. Pour votre sécurité, si vous devez traverser la zone de travaux à pied, **vous devez obligatoirement manifester votre présence au contremaître qui sera sur le site** avant de vous engager sur le chantier, et un accès sécurisé vous sera octroyé. Ne traversez jamais le chantier librement sans contact avec le contremaître et sans disposition.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension pendant la réalisation de ces travaux d'infrastructures essentiels.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez communiquer avec Dany Faucher, directrice des travaux public au **819 428-7100, poste 1609** ou par courriel à : ntp@municipalite.duhamel.qc.ca.

Merci de votre attention.

La Municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel
www.municipalite.duhamel.qc.ca